

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

par Roland GROSSMANN, membre titulaire



La maison Böcking, place de l'hôtel de Ville à Landau. (Photo de Günther VOLTZ)

### Introduction : de la « pensée fossile » à la pensée vivante

« *Je suis né à Landau, de parents israélites.* » Ces mots résument les drames que le célèbre grammairien helléniste, Michel Bréal (1832-1915), a traversés, « *partagé entre la France et l'Allemagne* ». Après avoir justifié mon titre j'évoquerai :

- l'influence de la vie de Bréal sur sa vocation de savant ;
- son apport à la sémantique ;
- le lien qu'il établit entre le langage et les récits fondateurs ;
- enfin, sa vision d'un langage « *éducateur de l'humanité* ».

### *Ce que parler veut dire*

Le printemps 1896 vit naître deux compétitions sportives : le Paris Roubaix cycliste et les jeux Olympiques d'Athènes, les premiers de l'ère moderne. Le sport oscille entre le superbe et le tragique, entre la belle plastique et la souffrance du héros. D'un côté, le rictus de l'effort, de l'autre, l'harmonie du geste, les canons de la beauté. L'idéal physique des Grecs est dans l'équilibre des proportions que les sculpteurs reproduisent. L'athlète est viril, sans excès : « *Les courses ne dépassent pas le demi-fond et le marathon n'a jamais figuré à leur programme.* » (1) On connaît le sort du glorieux messager qui mourut en annonçant la victoire aux Athéniens.

Or Michel Bréal, ami de Pierre de Coubertin, proposa d'introduire le marathon dans les jeux Olympiques. Parallèlement, en 1897, un an après la création des Jeux modernes, il jeta les bases de l'étude scientifique du sens des mots dans son *Essai de sémantique*, imposant du même coup son nom à ce nouveau domaine de la linguistique.

Oh ironie ! En faisant introduire l'épreuve du marathon dans les jeux Olympiques modernes, Michel Bréal a lui-même contribué à donner à ces Jeux un sens différent de celui qu'il avait dans la culture grecque. En effet, l'épreuve du marathon – quarante kilomètres à parcourir à pied - ressemble fort à celle du Paris-Roubaix avec son enfer des pavés du Nord. L'accent ici n'est plus mis sur l'harmonie du corps et les proportions équilibrées à l'honneur dans la culture grecque, mais sur le sens de l'effort et du sacrifice hérité de vingt siècles de culture chrétienne, voire déjà à la compétition exacerbée liée à l'économie moderne du marché. Le sport est ambigu parce que l'information mondialisée et les enjeux économiques font qu'il ressemble aujourd'hui davantage à une guerre entre nations qu'à une célébration de la paix. Ainsi, Bréal, amoureux de la paix, est un homme des marches, au triple sens du terme.

1. La marche est une province frontière exposée en temps de guerre (2). Bréal aurait voulu concilier les cultures française et allemande. Il considérait que c'était une chance que beaucoup d'Alsaciens-Lorrains soient bilingues et aient ainsi la possibilité d'être des médiateurs entre les peuples. Hélas, il a vécu deux conflits douloureux pour lui et sa famille.
2. La marche est surtout un mode de progression naturel à l'homme dans un sens qui n'est pas nécessairement rectiligne.
3. C'est aussi une démarche intellectuelle procédant par analyse de phénomènes successifs (3). Au lieu de considérer la philologie et la grammaire comparative dans ce qu'elles ont acquis, Bréal a vu ces disciplines dans leur avenir. Ainsi, en inventant le terme de *sémantique*, il a suivi la progression de cette nouvelle science qu'il a initialisée : il en a discuté les méthodes et entrevu les voies nouvelles dans lesquelles s'engageront son disciple Roman Jakobson et ses successeurs pour

constituer ce qu'on appelle aujourd'hui *sciences du langage*, au pluriel.

En rattachant la philologie à la psychologie du langage, Bréal nous invite à suivre les chemins où les grands esprits sont passés, en faisant aimer notre langue maternelle. Il invite aussi les maîtres à enseigner le langage aux enfants comme on apprend à marcher. Ainsi la leçon de français, comme il arrive pour l'enfant qui commence à parler, marchera du même pas que l'expérience du monde (4).

Pour Bréal, l'élément subjectif est mêlé à tout discours : or c'est la partie la plus ancienne du langage (5). La parole n'a pas été faite pour la description, pour le récit, pour les considérations désintéressées, voire pour la science : « *Exprimer un désir, intimé un ordre, marquer une prise de possession sur les personnes ou sur les choses – ces emplois du langage ont été les premiers.* » (6). Ainsi, le langage ne peut nous donner que l'écho de notre propre pensée. Il enregistre fidèlement nos préjugés et nos erreurs (7). Mais, en matière de langage, les erreurs du peuple deviennent peu à peu des vérités qui sont d'usage. C'est la nécessité de donner un nom à une chose nouvelle qui conduit à l'innovation. Il y a des noms donnés par méprise : « *Ils font cependant le même usage que les autres. Christophe Colomb appelle Indiens les habitants du Nouveau-Monde...* » (8) Compendium en latin veut dire *bref*. Qui emploie encore *compendieusement*, cet adjectif cocasse forgé par les savants et qui veut dire bref, en raccourci ? Aussi il est vain de tirer de l'étymologie le sens d'un mot, comme on l'a cru longtemps. Mais Bréal a aussi pressenti qu'il est vain de prétendre donner un sens objectif à un texte, comme on l'a prétendu depuis. En effet, tout lecteur, selon son milieu et ses affections, tire d'un mot et a fortiori d'un texte un sens qui lui est propre.

Ainsi la logique du langage n'est pas celle des logiciens (9). La grammaire expose des règles de métier, assez loin de l'art de penser. Le terme *gêne* n'a plus guère de rapport avec le mot désignant l'enfer dans la tradition juive (géhenne). Selon Bréal, la logique populaire avance par étapes. Partant d'un point précis, elle pousse droit devant elle et parvient, sans s'en douter, à une étape où un changement se produit. Dès lors, on a un relais qui peut servir à une nouvelle marche sous un angle différent, sans que par ailleurs la première direction soit interrompue. Cela fait déjà deux sens. Puis les mêmes choses se reproduisent à une troisième étape, qui donne lieu à une troisième orientation. Et ainsi de suite. Cette logique repose sur l'analogie, façon de raisonner des enfants et de la foule. Ainsi une locution est donnée : on en tire une autre à peu près semblable. Celle-ci, à son tour en produit une troisième, un peu différente, qui trouve de son côté des imitations, sans que, pour cela, la première et la seconde aient cessé d'être productives. Le langage, de cette façon, peut aller fort loin : « *Celui qui apprend la langue par l'usage n'est nullement surpris, car il ne songe par à rapprocher, ni à comparer entre elles, des applications si différentes. Mais celui qui, dans un livre, les trouve énumérées à la file, veut y découvrir une idée mère, risque de se perdre dans les plus pâles abstrac-*

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

*tions. Il faut refaire le chemin parcouru, tâcher de reconnaître les tournants, et ne jamais oublier que, le langage étant l'oeuvre du peuple, il faut, pour le comprendre, dépouiller le logicien et se faire peuple avec lui. » (10)*

Bréal s'est surtout intéressé à l'analyse des problèmes historiques : pourquoi et comment les mots changent de sens avec le temps ? (11) Un mot c'est un fossile vivant qui nous raconte une histoire : les sciences du langage sont possibles du fait que le langage objective la pensée. (12) Mais Bréal s'est préoccupé moins des rapports du langage avec les choses qu'avec la pensée. Il nous invite à chercher « *les chemins par où l'intelligence a passé* » (13).

### Un humaniste à la vie mouvementée et déchirée

Michel Bréal est né le 26 mars 1832 à Landau, petite ville de la circonscription *rhénane* (*RheinKreis*) de la Bavière (14). Son père, Auguste, était avocat (15). Son grand-père paternel, Abraham Magol, habitait Pirmasens, où il était marchand. Il avait épousé Louise Bellile, veuve, sans profession, originaire de Wissembourg, en France (16). Le changement de nom, du grand-père au père, tient à l'impossibilité pour un juif d'exercer alors, en Allemagne, le métier d'avocat. Sa mère, Caroline, née Worms, naquit le 20 janvier 1803 à Metz (17). Bréal est donc bien un homme des marches.

Il perdit son père à sept ans (18). Le jeune Michel fréquenta l'école protestante de Landau jusqu'en 1841, année où sa mère déménagea à Wissembourg, où vivait sa famille. Bréal fut marqué par ce changement (19). Il conserve un souvenir ému de son maître allemand (20). Il se réfèrera à sa propre vie d'enfant en Allemagne, lorsqu'il sera amené à réfléchir aux changements à apporter à l'Instruction publique, en France. L'orphelin se trouve bientôt élève au collège communal de Wissembourg, en Alsace. Landau n'est guère éloigné de Wissembourg et la population des deux villes parlait la même langue. Mais alors qu'à l'école primaire, Bréal avait suivi un enseignement en allemand, au collège de Wissembourg les cours sont en français. Les prix que le collégien obtient en cinquième prouvent son excellente faculté d'adaptation (21). C'est le point de départ d'une migration vers Paris, via Metz. Bréal se trouve en effet interne au lycée de Metz, de la seconde à la terminale, de 1846 à 1849 : « *Mon père avait gardé de très mauvais souvenirs de ses années d'internat au lycée de Metz* », écrit son fils Auguste (22). Il détestait « *cette caserne* ». Sa mère l'avait envoyé à Metz du fait qu'elle avait des attaches dans cette localité où elle était née. Cette expérience à Metz n'est pas pour rien dans le jugement sévère que Michel Bréal formulera sur les lycées français et sur les internats. Cela ne l'a pas empêché d'obtenir le prix d'honneur deux années consécutives, en rhétorique et en philosophie (23). Le lycée de Metz obtenait alors d'excellents résultats dans la préparation au concours d'entrée à l'École polytechnique (24). Bréal a suivi des études scientifiques à Metz. Mais c'était un littéraire et il a convaincu sa mère de lui permettre de modifier son orientation. Sa mère l'accompagnera à Paris où

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

il obtiendra son baccalauréat au lycée Louis-le-Grand (25). Sa situation de juif alsacien, qui de plus est privé de père, déterminera le choix de ses études.

Or, en France, il n'était pas interdit aux juifs de devenir officiers ou hauts fonctionnaires, voire simples avocats ou professeurs. Faute de goût pour les mathématiques - et bien qu'il soit allé jusqu'en terminale à Metz, il persuada sa mère de le laisser passer en classe de philosophie et de lui permettre de préparer l'École normale supérieure : « *Il lui faut deux ans au collège Sainte-Barbe de Paris pour être reçu. Nous sommes en 1852 et l'origine juive du jeune Bréal pose quand même problème pour valider sa réussite, au point que l'intervention de Rouher, banquier et homme de confiance du futur Napoléon III, s'avérera nécessaire.* » (26) Ainsi, il se fit d'abord refuser l'inscription au concours de l'École normale : « *Achille Fould, ministre d'Etat, a dû vaincre la résistance de l'administration universitaire.* » (27) L'intervention de Rouher a sans doute été facilitée par le fait que l'oncle maternel de Bréal, Marx Hippolyte Worms, lui-même né en 1801 à Metz, a fondé la banque Worms à Paris.

Après ses trois ans à l'École normale (1852-1855), Bréal effectue son stage au lycée de Strasbourg, puis il est nommé à Paris, au prestigieux lycée Louis-le-Grand (1856) (28). Sitôt l'agrégation de lettres obtenue en 1857, son désir d'étudier et le souvenir de sa première jeunesse le ramènent en Allemagne (29). C'est que, depuis les années 1830, la science allemande en matière de philologie ou de linguistique, pour employer un terme alors nouveau, faisait référence. Bréal, du fait de son enfance en Allemagne, de ses solides études de latin et de grec, de l'intérêt qu'il porte au sanscrit, langue religieuse de l'Inde à la ressemblance énigmatique avec les grandes langues européennes, dispose de conditions favorables. Il suit à Berlin les cours de Bopp, auteur de la *monumentale Grammaire comparée des langues indo-européennes* (30). Il traduira, de 1866 à 1874 son grand œuvre qui confirme l'origine commune des langues européennes, passant par le sanscrit (31).

A son retour d'Allemagne, il se consacre à la recherche. Il occupe un emploi au département des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, où il supplée d'abord Renan, en mission, avant de lui succéder comme directeur. En 1863, il soutient sa thèse de doctorat sur « *Les noms perses chez les écrivains grecs* » et sur « *Hercule et Cacus* », un travail de mythologie comparée (32). En 1864, à 32 ans, il est chargé d'un cours de grammaire comparée au Collège de France. En 1868, il est élu secrétaire de la Société de linguistique de Paris et participe à la fondation de la nouvelle École pratique des hautes études.

La guerre de 1870, pour Bréal, né en Allemagne, marié à une Allemande, admirateur de la science allemande, est une catastrophe (33). Ses échanges avec les savants allemands illustrent les limites de la confraternité intellectuelle. Sa femme quitte Paris avant le siège pour gagner Liège, où naît la jeune Clotilde, future première épouse du pacifiste Romain Rolland. C'est ensuite le repli sur Bordeaux, où Bréal donne des cours d'allemand à l'École polytechnique qui a

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

suivi le gouvernement provisoire. Sa femme et ses enfants se retrouvent, de leur côté, à Aix-La-Chapelle, en Allemagne. La famille est rassemblée à nouveau à Paris, le 18 mars 1871, jour où est élue la Commune. Lui et les siens vivent l'aventure de la guerre fratricide au cœur de la mêlée (34).

En 1875, Bréal entre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il rencontre la même année Mistral, le chef du mouvement de renaissance de la langue d'oc. Il exerce les fonctions d'Inspecteur général de l'instruction publique de 1879 à 1888. Dès 1879, il prépare un livre sur « *les lois intellectuelles du langage* » auxquelles il travaillait depuis des années (35). Sa femme Henriette décède en 1890 (36). Il traverse les difficiles années de l'Affaire Dreyfus. Il fait alors entendre la voix d'un dreyfusard qui ne se laisse jamais emporter, face à la haine antisémite dont il est une cible assurée. (37) En 1906, il revient à la langue et à la littérature grecques et se retire de ses différentes fonctions (38). En 1881, il avait laissé sa chaire à l'École pratique des hautes études au jeune Ferdinand de Saussure, considéré comme le fondateur de la linguistique moderne (39). Son élève Antoine Meillet le remplace au Collège de France. Bréal appréciait et patronnait des esprits très différents du sien, car « il avait compris que la filiation spirituelle exclut la ressemblance. » (40) Après sa mort, en 1915, au début d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne, il a connu un injuste oubli. Il avait milité, à contre courant, pour l'amitié entre les peuples.

On comprend mieux son amour de la Grèce et de ses jeux Olympiques, bien éloignés de nos Jeux modernes. On comprend aussi pourquoi, selon un procédé certes discutable, Michel Bréal transporte ses observations de l'histoire individuelle à celle de toute l'espèce. Il observe par exemple que le jeune Auguste, à neuf mois, se sert d'une seule forme pour toutes choses. « *J'en conclus, écrit-il que le langage est bien chose naturelle à l'homme, mais nullement le langage varié. Un seul mot suffit à l'origine. L'homme y mettait le sens qu'il voulait. La différenciation, loi essentielle du langage, a opéré comme elle opère aujourd'hui. Elle a séparé les différents sens d'un mot, les différentes nuances d'un son. Mais c'est déjà un fait secondaire.* » (41)

### L'apport de Bréal à la sémantique

Bréal n'est ni un « *pur savant* », ni un « *pur adepte de la métaphysique* ». Il situe l'unité du sens dans l'esprit humain (42). C'est un passeur de témoin : « *Ce remarquable homme modeste, industriel et, au fond, apolitique, a réussi à servir honnêtement le Second Empire et la Troisième République, sans renoncer à ses attaches avec la culture allemande.* » (43) Après avoir étudié la grammaire comparée, Michel Bréal fut le fondateur de la linguistique française (44). En 1875, il donna la première interprétation scientifique d'un code liturgique rédigé en ombrien, ancien dialecte italtique, et découvert, en 1444, dans un souterrain de Gubbio (45). Il a été le maillon essentiel du passage du comparatisme au structuralisme dans les sciences du langage que ses

disciples développeront (46). Pour lui, le sens est essentiel : c'est le sens qui fait le composé et qui, en dernière analyse, décide de la forme (47).

Bréal a énoncé les lois de l'esprit humain qui président à l'évolution des langues. Dans le mot *feuille*, l'idée d'une chose plate et mince conduit de la feuille d'arbre à la feuille de papier, à la feuille de métal. Le mot *reptile* signifiait *tout ce qui rampe* du temps de Lamartine. Il désigne aujourd'hui *une catégorie bien déterminée de vertébrés*. Bréal a groupé les effets des changements de sens dans un ordre logique, selon qu'il y a restriction, extension ou déplacement du sens référentiel (48). Il classait enfin les types de changement pour diverses autres raisons : expressivité, tabou linguistique, tabou populaire, etc. La métaphore est une source illimitée de déplacements de sens (49). Deux processus contradictoires de l'esprit humain agissent : la tendance au conservatisme linguistique et celle de l'innovation. Cette dernière s'appuie sur la similarité et la contiguïté (50). Bréal a énuméré trois causes principales des changements de sens : la loi du moindre effort, la recherche de l'expressivité et la recherche de la bienséance. Il a déjà entrevu comment l'esprit humain organise les mots en systèmes signifiants dans une langue donnée (51). Il a énoncé le principe et les limites de la répartition des sens des mots (52). Il a montré comment les mots passent d'un peuple à l'autre par irradiation (53). Mais ce qui l'intéressait le plus dans le langage, c'était l'effort de la pensée. On s'était jusqu'alors trop exclusivement attaché au matériel linguistique. Il a relié l'âme des sujets parlants et les faits de civilisation que les mots recouvrent.

Michel Bréal a montré que la vie des mots évolue avec la vie des choses et des sociétés : « Chaque classe de population est tentée d'employer à son usage les termes généraux de la langue ; elle les lui restitue ensuite portant la marque de ses idées, de ses préoccupations particulières. » (54) Les linguistes se sont intéressés autant aux causes externes qu'aux causes internes des changements de la langue (55). Or, tout ce qui concerne le sens, en linguistique, est difficile à définir. Il faut éviter de confondre la signification linguistique avec la signification en général : « *Toujours, on est en face d'un fait observable, manifeste, un signifiant, et de quelque chose d'autre, le « sens » ou la « signification » de ce fait.* » (56) D'où la question : peut-on atteindre la signification d'un film, d'une oeuvre architecturale, d'un comportement social ou psychopathologique par le même type d'analyse qui sert à extraire le signifié d'une unité linguistique ? (57)

### **Les récits d'Homère et le langage des récits fondateurs**

Dans son livre, Pour mieux connaître Homère, Bréal prend pour point de départ l'étude attentive de la langue de l'Illiade et formule au sujet du poème lui-même des observations du plus grand intérêt. Il lie le langage aux grands mythes fondateurs. Respectant les livres qui fondent une culture, il s'exclame : « *Grand et inestimable bienfait, pour une nation, d'avoir dans sa littérature un livre sacré, lu et connu de tous !* » (58) Mais, pour Bréal, une langue n'est

pas un organisme. Elle suppose des sujets, individuels ou collectifs. Cependant toute chose dont on se sert est appelée à s'user. Il ne faut donc pas s'étonner que les mêmes vocables, les mêmes usages, employés longtemps, ne fassent plus la même impression sur l'esprit. L'invention de formes nouvelles a donc sa raison d'être. L'important est que la consommation ne soit pas plus rapide que la production. S'il s'intéresse aux récits, il prend le contre-pied des savants de l'époque qui faisaient de l'Iliade une création collective. Selon lui, Homère a trouvé dans les langues indo-européennes des thèmes et des expressions toutes faites qui se transmettent d'une langue à l'autre lorsque plusieurs cultures sont en contact. S'appuyant sur l'étude de certains archaïsmes, il compare la langue d'Homère à celle des récits épiques du Moyen Âge. Mais les héros semblent des personnages d'une cour d'un royaume oriental. A travers eux, l'auteur fait passer un idéal et le lecteur entrevoit déjà l'élite d'une société civilisée. Certains passages ont certes pu être ajoutés ou modifiés par la suite. Mais l'œuvre est bien celle d'un auteur unique (59). Bréal prétend que le langage et la mythologie ont une origine commune. Ainsi s'explique que la plupart des noms abstraits sont du féminin, en souvenir d'anciennes divinités (60). Il a surtout eu le mérite de substituer aux fantaisies de l'école symbolique des considérations de faits sur lesquels la discussion était possible (61).

Les langues permettent les récits. Mais le propre d'un récit est qu'il donne lieu à des interprétations multiples. La science, qui se soucie d'univocité, peut tenter de restituer tous les sens donnés à une œuvre. Elle est incapable de dire que, dans une situation nouvelle, l'œuvre ne prendra pas un sens nouveau.

### **Un paradoxe : Achille n'atteindra jamais la tortue**

Les mathématiciens maîtrisent le calcul sur les petits nombres et le passage à la limite. Un paradoxe mathématique veut qu'Achille est censé ne jamais pouvoir atteindre la tortue. Il existe un paradoxe similaire dans le rapport entre le sens et la forme des mots. C'est que l'esprit et le corps des mots ne se trouvent point en une correspondance exacte. La signification des mots peut survivre à l'altération de leur forme et même profiter de cette altération. Pour le savant, tous les faits de langage ont droit à l'existence. Pour qui sait l'interroger, le langage est plein de leçons, puisque, depuis tant de siècles, l'humanité y dépose les acquisitions de sa vie matérielle et morale : « *Mais encore faut-il le prendre du côté où il parle à l'intelligence ?* » (62). Evoquant l'apprentissage du langage par l'enfant, Bréal écrit : « *Que de constructions maladroites, incorrectes, obscures, avant de trouver celle qui sera l'expression non pas adéquate (il n'en est point), mais du moins suffisante de la pensée ! En ce long travail, il n'y a rien qui ne vienne de la volonté.* » (63). Ainsi notre langage exprime nos pensées de façon incomplète. Mais nous avons une telle habitude de remplir les lacunes et d'éclaircir les équivoques du langage, qu'à peine nous sentons ses imperfections. Nous faisons honneur au langage d'une quantité de notions qu'il passe sous silence et nous suppléons les rapports que nous croyons qu'il expri-



me. C'est parce que le langage laisse une part énorme de sous-entendus qu'il est capable de prêter au progrès de la pensée humaine. En terme de grammaire, l'*ellipse* désigne l'omission d'un mot nécessaire au sens de la phrase. Bréal parle d'une ellipse d'une nature plus cachée qui a son siège dans la nature des mots. Il a envisagé de l'appeler *ellipse intérieure*, mais préfère désigner cet ordre de phénomènes sous le terme plus général *d'idées latentes du langage* (64). Bréal étudie les rapports entre les formes linguistiques et la pensée en procédant sans préjugés à une observation précise de chaque idiome. Il découvre une intelligence elliptique à l'œuvre dans la langue, dans la mesure où l'esprit supplée naturellement aux lacunes du langage.

### **Le langage « éducateur de l'humanité »**

Bréal critique les livres de grammaire de son temps (65). Si la volonté intervient toujours dans le travail obscur de transformation de la langue, il faut congédier le grammairien et ne pas chercher à briser le désir d'apprendre des élèves. Bréal se demande déjà pourquoi dans les rassemblements, au temps de nos agitations politiques, la parole improvisée est si rare. Il cherche les moyens de permettre au peuple d'exprimer sa vraie pensée. Il s'élève contre la vision romantique, à l'allemande, du *Volk*. Il considère que la condition de l'exercice politique est l'adéquation de la langue et de la pensée.

Il souhaite que les instituteurs forment des élèves qui, dans les assemblées publiques, soient capables d'exprimer leur opinion, de la justifier, de la défendre. Le langage est pour lui, non seulement un moyen de communication entre les hommes, mais « *l'éducateur de l'humanité* ». C'est par le langage que nous constituons la chaîne du temps ; c'est par lui que s'établit la solidarité entre les générations. L'enfant entre en possession du monde extérieur en demandant : Qu'est-ce que ceci ? Comment appelle-t-on cela ? Et nous que faisons-nous ? « *Nous lisons les grands écrivains, les penseurs originaux, pour fortifier et assouplir notre intelligence, en l'habituant à passer les chemins où les grands esprits ont passé.* » (66) On est loin de la figure imposée du marathon ! Au moment où triomphe le scientisme, Bréal recommande la modération. C'est qu'il a conscience des limites des sciences. Modeste, il recourt à la connaissance historique des idées sur le langage (67). L'apprentissage du langage est pour lui une sorte de *training-school* de l'humanité et les meilleurs enseignements sont ceux qui nous donnent le plus à faire par nous-mêmes. L'éducation de la langue maternelle présente ce caractère unique d'associer les mots aux choses et non aux mots d'une autre langue. Pour Bréal, le langage est une transposition de la réalité, où les objets figurent généralisés et classés par le travail de la pensée. Présenter le langage comme un organisme est, selon lui, employer un mot creux et se dispenser de chercher les vraies causes (68). Il distingue les sciences historiques des sciences naturelles. Il considère l'homme comme fournissant la matière d'un chapitre à part dans notre étude de l'univers : aussi le langage ne peut rester sur l'autre bord, et la linguistique, par une conséquence

nécessaire, fait partie des sciences historiques. Essayant de ramener l'histoire du langage à des lois intellectuelles, il ne lui est pas indifférent de chercher à dégager, au-dessus du hasard qui règne sur la destinée des mots et des formes du langage, des lois correspondant chacune à un progrès de l'esprit.

Bréal critique ceux qui défendent la pureté de la langue au point de refuser tout apport étranger (69). Selon lui, les emprunts sont de toutes les époques (70) : quand un art, une science, une mode, un jeu, nous vient de l'étranger, il fait passer en même temps le vocable et son usage. On a plus vite fait de se l'approprier que d'inventer des termes nouveaux pour désigner des idées et des objets ayant déjà leur nom. Il s'interroge : serait-ce bien la peine d'avoir demandé l'unification de l'heure, l'uniformité des tarifs de la poste, si, après avoir abaissé les barrières matérielles, on élevait un mur pour l'intelligence ? (71)

Les hommes n'appartiennent pas seulement à un groupe ethnique ou national : ils font partie également de communautés idéales qui sont à la fois plus étendues et plus limitées. L'adoption de mots étrangers, pour désigner des idées ou des objets venus du dehors et donnant lieu à un échange international, n'est pas une chose condamnable en soi. Mais enlevé de son milieu naturel, le mot emprunté court le risque de toute espèce de déformation ou d'erreur. La « pureté » a le plus souvent servi d'étiquette à des aspirations ou à des ressentiments qui ne voulaient pas se montrer à découvert. Bréal défend les patois qui ne sont pas moins nobles que les langues nationales. Ce sont des langues qui ont été évincées pour des raisons extralinguistiques. Mais il remarque aussi que plus une nation est avancée en culture, plus les termes dont elle se sert accumulent des acceptations diverses. La limite à laquelle doit s'arrêter le droit d'innover n'est pas imposée par une idée de pureté qui peut toujours être contestée. Elle est imposée par le besoin où nous sommes de rester en communication avec la pensée de ceux qui nous ont précédés.

### **Conclusion : la polysémie liée au progrès de la civilisation**

L'histoire des études philologiques en France pendant un siècle serait mal comprise si on ne tenait pas compte de la direction que leur imprima Bréal, en raison de son intelligence, mais aussi de son cœur (72). Il occupa des situations qui lui permettaient d'exercer une influence sur le mouvement scientifique de son temps (73). S'il fut amené par ses recherches à construire une véritable psychologie du langage, c'est cependant un libéral qui a favorisé les choix divergents de ses disciples (74). C'est qu'il avait une claire vision des évolutions nécessaires (75). Il reproche à Rivarol, dans son *Discours sur l'universalité de la langue française*, de s'être laissé emporter à des éloges à la fois excessifs et vagues : « *Ce qu'il aurait fallu louer, ce n'est pas la langue française in abstracto, mais l'effort persévérant de nos écrivains depuis trois siècles, pour proportionner les libertés de notre syntaxe aux ressources d'expression dont la langue dispose. En ceci ils ont été d'une honnêteté singulière. Ils ont compris que la clarté était, en écrivant, une des formes de la probité. Ceux*

*qui, sous prétexte de progrès, ou par imitation des littératures étrangères, veulent aujourd'hui s'affranchir de ces anciennes règles, devraient d'abord donner à notre langue les moyens de s'en passer.* » (76)

La difficulté d'établir une science du langage tient au fait que le langage ne peut être étudié hors contexte, comme l'ont pensé un temps les structuralistes. Michel Bréal concède qu'il est plus aisé aux hommes de raisonner sur les objets extérieurs que de lire en eux-mêmes. Il est certes possible d'étudier le langage comme un produit. Il nous invite cependant à regarder quelquefois l'intérieur de l'instrument auquel nous devons les mots qu'il compare à des projections (77). Il invite à porter son attention d'abord sur la langue maternelle. Quand les lignes générales de la sémantique auront été tracées, on n'aura pas de peine à vérifier sur les autres idiomes les observations effectuées. Après une longue expérience des langues, écartant toutes les causes secondes, il ne voit à l'œuvre que la volonté humaine (78). Le but, en matière de langage, est d'être compris. Dans toutes les lois qu'il a étudiées, il voit l'action d'une pensée intelligente, non une nécessité aveugle. Selon lui, le sémanticien doit s'appuyer sur les lois psychologiques du langage pour comprendre les changements dans la langue. Comme l'historien, il doit aussi s'appuyer sur des documents pour ne pas forger de fausses étymologies (79). Mais le langage est une aventure qui n'est pas terminée : un seul fait est certain, la polysémie est liée aux progrès de la civilisation (80). La polysémie caractérise le langage : elle ne cause pas la confusion parce qu'une nouvelle acception équivaut à un mot nouveau qu'un nouveau contexte permet de comprendre. Or la science aime les langages univoques, contrairement à la littérature ou aux religions qui pensent les contraires tout en les distinguant (81). Chaque savant se construit son propre référentiel et se maintient dans cet univers artificiel qu'il confronte à la réalité. Mais lorsque les personnes ordinaires – y compris les savants – parlent à d'autres personnes, elles changent de contexte avec chaque interlocuteur : elles se comprennent pourtant parce qu'elles s'adaptent à chaque situation nouvelle. Les situations demeurent plus ou moins floues. Il faudrait que les savants adoptent le point de vue de Dieu pour pouvoir ne plus courir après le sens et se reposer sur un sens défini une fois pour toutes.

## NOTES

1. VALLET (Odon), *Dieu a changé d'adresse*, Albin Michel, 2004, ch. intitulé *Nous avons gagné ce soir*, p. 78.
2. « *La Lorraine, il ne faut pas se lasser de le redire, est une marche frontière, et les marches sont par définition des terres de résistance et de conflit, donc d'antithèse.* » BARRÈS, *Maîtres*, 1923, p. 260. Le terme est emprunté au germanique « *marka* » (frontière).
3. « *Dès qu'on adopte la marche du physicien, on doit, à son exemple, ne s'occuper que du rapport et de la succession des phénomènes* » MAINE de BIRAN, *Influence habit.*, 1803, p. 11.
4. L'enseignement de la langue française, dans *Mélanges de mythologies et de linguistique*, Hachette, VI, 2<sup>e</sup> édition en 1882, p. 348.
5. « *S'il est vrai, comme on l'a prétendu quelquefois, que le langage soit un drame où les mots figurent comme acteurs et où l'agencement grammatical reproduit les mouvements des personnages, il faut au moins corriger cette comparaison par une circonstance spéciale : l'impresario intervient fréquemment dans l'action pour y mêler ses réflexions et ses sentiments personnels, non pas à la façon d'Hamlet qui, bien qu'interrompant ses comédiens, reste étranger à la pièce, mais comme nous faisons nous-mêmes en rêve, quand nous sommes tout à la fois spectateur intéressé et auteur des événements. Cette intervention, c'est ce que je propose d'appeler le côté subjectif du langage. Je prends pour exemple un fait divers des plus ordinaires : « Un déraillement a eu lieu hier sur la ligne de Paris au Havre, qui a interrompu la circulation pendant trois heures, mais qui n'a causé heureusement aucun accident de personne ». Il est clair que le mot [souligné] ne s'applique pas à l'accident, mais qu'il exprime le sentiment du narrateur. Cependant nous ne sommes nullement choqués de ce mélange, parce qu'il est absolument conforme à la nature du langage.* » BRÉAL (Michel), *Essai...*, op. cit., p. 234-235.
6. « *Si nous descendions d'un ou plusieurs degrés, et si nous recherchions les commencements du langage des animaux, nous trouverions que chez ceux-ci l'élément subjectif règne seul, qu'il est le seul exprimé, le seul compris, qu'il épuise leur faculté d'entendement et toute la matière de leurs pensées.* » *Essai...*, op. cit., p. 243.
7. « *Il peut nous étonner quelquefois, à la façon d'un enfant, par la franchise de ses réponses ou la naïveté de ses représentations : il peut nous fournir de précieux renseignements historiques dont il est le dépositaire involontaire, mais ce serait en méconnaître le caractère que de vouloir le prendre pour instructeur ou pour maître.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 180-181.
8. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 180-181.
9. « *La logique proprement dite défend, par exemple, de réunir en un jugement des termes contradictoires, comme de dire d'un carré qu'il est long ; or le langage n'y répugne en aucune façon. Il permet même, si l'on veut, de dire d'un cercle qu'il est carré. Mais il y a d'autre part des prohibitions qui laissent la logique indifférente, comme d'avoir un verbe au pluriel et un singulier comme sujet, ou de mettre l'adjectif à un autre genre que son substantif. Ce sont des règles de métier, n'ayant qu'un rapport assez lâche avec l'art de penser.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 224. L'expression « un cercle carré » est littéralement « *insensée* ». C'est ce que les linguistes appellent un non sens, faute que commettent parfois les traducteurs débutants.
10. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 233 et aussi p. 77-78 : « *C'est grâce à l'analogie que l'enfant, sans apprendre l'un après l'autre tous les mots de la langue, sans être obligé de les essayer un à un, s'en rend maître dans un temps relativement court. C'est grâce à elle que nous sommes sûrs d'être entendus, sûrs d'être compris,*

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

*même s'il nous arrive de créer un mot nouveau. Il faut donc regarder l'analogie comme une condition primordiale de tout langage. »*

11. « *Il mettait l'accent sur les causes sociales des mouvements du vocabulaire, sur l'emprunt aux langues étrangères lors des contacts entre populations, sur la transformation des institutions, sur le passage du mot de l'usage d'une classe sociale à une autre, etc.* » MOUNIN (Georges), *Encyclopaedia universalis*, 16, 1988, article *sémantique*, p. 694.
12. « *Tous les mots sont lourds de sens, lourds d'histoire et nous obligent à plonger dans un passé infiniment lointain. Tous les mots révèlent un outillage, des besoins, des usages, des pensées, que nous avons perdus : un mot c'est bien souvent une pensée fossile.* » MOUSSAT (Émile), *Ce que parler veut dire*, I, 1952 et V, 1960, p. 121.
13. « *Le dictionnaire Littré, pour le seul mot à, n'a pas moins de douze colonnes. Cependant le peuple se retrouve sans difficulté dans cet apparent chaos. [...] A qui n'est-il pas arrivé d'admirer les tours imprévus de la langue populaire ? Outre le plaisir qu'on a toujours en présence d'une trouvaille, ces rencontres ont encore l'avantage de laisser voir les chemins par où l'intelligence a passé. [...] L'enfant idiot ne parle point : ce n'est pas que les organes de la parole lui manquent. Le travail intérieur d'observation et de classement qui permet d'attacher l'idée au signe s'est trouvé au-dessus de ses forces.* » BRÉAL (Michel), *Essai...*, op. cit., p. 248-249.
14. C'est l'équivalent d'un département français. L'expression *Rhein-Pfalz* désigne le Palatinat. Ses parents habitaient dans une maison cossue, la maison Boeckling, place de l'Hôtel de Ville.
16. « *August Bréal, früher Abraham Magol genannt,... ehelicher Sohn von Magol Liebmann, gewesener Handelsmann zu Pirmasens, und von Louise Bellile, Witwe ohne Gewerbe, in französischer Weissenburg wohnhaft.* » Etat civil Landau.
17. Le fait est confirmé par notre confrère, le généalogiste FAUSTINI (Pascal). Selon lui, elle se trouvait, après 1872, à Paris. Elle est en effet citée le 4 mai 1872 comme veuve domiciliée au n° 17 rue Gay-Lussac à Paris.
18. « *Les habitants les plus en vue, de toutes confessions, ont suivi son cercueil et, dans son oraison funèbre, le Dr Elias Grunebaum, rabbin de Landau, déclara qu'Auguste Bréal, avait été un homme d'une inébranlable droiture, par l'exemple de sa vie comme par la force de ses paroles, à combattre les préjugés contre ses coreligionnaires.* » Der Eilbote, Landau, 1839. Cité par VOLZ (Günther), *Michel Bréal (1832-1915), entre France et Allemagne, un éminent philologue et pédagogue, ses années de jeunesse à Landau et à Wissembourg*, Outre-Forêt, n° 98, 1997.
19. « *Le décès de mon père, avocat à Landau, mit fin à cette période heureuse de notre vie. Ma mère, se sentant seule et ne nourrissant guère l'espoir de voir ses enfants accéder à une profession libérale en raison de leur appartenance religieuse (c'était en 1841), a décidé de s'installer au-delà de la frontière, dans la petite ville de Wissembourg, rendue célèbre par la dernière guerre (celle de 1870). Pour nous, ce déménagement représentait un bouleversement complet de notre vie. Bien que la distance ne fût que de trois ou quatre lieues, tout paraissait différent à nos yeux d'enfants, tout semblait chamboulé. Sans m'en douter, c'était là ma première leçon de psychologie des peuples. [...] Il semble qu'on s'y faisait un devoir de troubler la joie de vivre en comparant sans cesse les moyens limités dont on disposait avec ceux des grands centres urbains. Ce penchant, conséquence d'une centralisation excessive, influait les caractères. Une sorte de mécontentement chronique dominait les esprits et pesait sur l'ambiance. C'était peut-être dû en partie aux événements qui avaient fait de Wissembourg une ville frontière.* » Michel Bréal, cité par VOLZ (Günther), op. cit., p. 25. On a là, sans doute, la raison qui décida la mère de Michel de l'envoyer, après ses années de collège, d'abord à Metz, puis à Paris.

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

20. Il fait allusion à son maître allemand dans *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, qui le fera connaître auprès du public lettré à l'issue de la guerre et de la défaite de 1870 : « J'ai vu comment, dans une petite ville d'Allemagne, où l'enseignement primaire était de fraîche date, car elle avait appartenu à la France jusqu'en 1815, tous les fronts se découvraient devant le maître d'école ; ses anciens élèves, dispersés dans les diverses routes de la vie, revenaient lui demander conseil, et écoutaient avec déférence sa parole, comme au temps où ils étaient assis sur les petits bancs de la classe, et où il leur traçait au tableau les premiers éléments de la lecture. Le gouvernement n'était pas moins empressé que l'opinion à reconnaître son mérite. La qualification de professeur lui avait été accordée, et l'on peut penser si les jeunes générations, en lui parlant, avaient soin de faire précéder son nom de ce titre, si honoré de tous, et qui ne se donne d'ordinaire qu'aux membres les plus anciens et les plus éminents des Universités. » Cité par BOUTAN (Pierre), op. cit., p. 12.
21. Le nom de Michel Bréal est mentionné dans la distribution des prix au Collège de Wissembourg en 1842-1843. (A-M-W). Il a obtenu un deuxième accessit en *Version grecque*, un premier accessit en *Rédaction française*, un deuxième accessit en *Histoire et Géographie* et un prix en *Application et Conduite*. Il n'est pas cité en *Zoologie et Arithmétique*. Le fait que l'on indique qu'il est domicilié à Landau peut laisser penser que sa mère ne vit que provisoirement chez sa belle-mère ou qu'elle n'a pas encore déménagé.
22. Citation tirée de *Michel Bréal, 1832-1915, Catalogue de l'exposition. Cahier II*, par DÉCIMO (Marc), p. 32.
23. La plaquette imprimée en 1856 à l'occasion de la distribution solennelle des prix du lycée impérial de Metz rappelle, pages 3 à 5, les prix d'honneur décernés depuis 1805. Pour les années 1848 et 1849 – le lycée se dénommait alors royal –, on peut lire « Bréal, Michel-Jules-Alfred, de Landau (Bavière) » sous la rubrique Rhétorique, puis « Bréal, Michel-Jules Alfred, de Landau », sous la rubrique Philosophie. Archives Municipales de Metz, IR 647-648, *Distributions des prix, Médailles, 1826-1869*.
24. « Avant 1870, le lycée de Metz jouissait d'une réputation flatteuse dans l'Université, par le nombre de sujets distingués qu'il fournissait chaque année aux grandes écoles de l'Etat et sous ce rapport, il se plaçait au premier rang après les lycées de Paris. » BARBÉ (Jean-Julien), *Les maisons historiques*, Laffitte reprints, Marseille, 1976 (Metz, 1913, 1937), p. 194. Auguste Prost, rapporteur du Mémoire sur le lycée de Metz, adopté par le Conseil Municipal le 31 octobre 1865, mentionne quelques noms qui montrent que « le lycée a su former des hommes utiles et souvent distingués pour toutes les situations ». Il énumère, parmi d'autres noms, dans l'instruction publique, celui de « M. Bréal, au Collège de France ». Dans le livret, paru pour la distribution des prix de 1806, on relève déjà un élève de Haguenau, ce qui prouve l'attrait exercé par le lycée de Metz. Cf. Aline CORDARI, *Le lycée Fabert*, Éditions Serpenoise, 2006, p. 47.
25. Sans doute en 1850. Michel Bréal, poussé par le souci de sa mère de le voir réussir une carrière universitaire en France, possèdera parfaitement deux cultures : « Le biculturalisme n'est pas la solution la plus facile, puisqu'il exige l'apprentissage de deux mondes mentaux. Il semble pourtant plus humain et plus riche. Le stress d'acculturation s'estompe quand on est entouré. Cette sécurisation sert de camp de base pour explorer et apprendre la culture d'accueil. [...] Et dans les familles juives chassées d'Europe centrale, une phrase revenait comme un refrain orgueilleux : « Mon fils est devenu le bras droit du patron », redonnant ainsi leur fierté aux parents. » CYRULNIK (Boris), *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 2002 (1999), p. 46-47.
26. BOUTAN (Pierre), op. cit., p. 12. Voir aussi la biographie de Bréal, article de ENSCH (Maurice), dans le Larousse mensuel de 1916. On peut supposer que Bréal a refait une terminale, mais en section littéraire, à Paris.
27. *Larousse mensuel*, n° 108, février 1816.

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

28. L'inspecteur qui lui rend visite en février 1856 dans une classe de cinquième du lycée de Strasbourg est impressionné par sa réussite, comme le montre l'extrait de son rapport : « *M. Bréal est le type du professeur. [...] Les enfants dont il paraît le frère aîné l'écoutent avec une affectueuse déférence, suivant de l'œil tous ses mouvements, sont heureux d'un de ses regards et surtout d'une de ses interrogations, je n'ai encore rien vu de pareil.* » Dossier Bréal, Archives Nationales, Reproductions dans DÉCIMO (Marc), op. cit., p. 36.
29. « *Les souvenirs de ma première jeunesse non moins que le désir d'apprendre m'ont ramené en Allemagne* », écrit-il à Angelo de Gubernatis. Op. cit., note 1.
30. « *Jadis, c'était Bopp qui était venu à Paris apprendre les langues orientales ; mais, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris avait cessé d'être le grand centre des études philologiques.* » Larousse mensuel, n° 108, février 1916.
31. « *Dans cet ouvrage, les idiomes ne sont plus considérés chacun à part comme avaient accoutumé de le faire jusqu'alors les latinistes et les hellénistes ; ils sont mis à leur rang dans l'histoire de la famille des langues à laquelle ils appartiennent ; leur formation s'éclaire à la lumière des dialectes congénères ; leur développement devient parfaitement intelligible ; les prétendues anomalies que les grammaires classiques enregistraient sans pouvoir les expliquer apparaissent comme des cas particuliers de règles générales. Dans des introductions étendues placées en tête de chaque volume, Bréal fit voir comment les idées de Bopp étaient liées entre elles ; il mit en relief le plan qui parfois est submergé sous le détail ; il montra tout ce qu'il y avait d'originalité et de fécondité dans la philologie comparative.* » Discours de M. CHAVANNES (Édouard), op. cit.
32. La thèse, rédigée en latin, est une application des principes d'A. Kuhn et de Max Müller : la mythologie serait une « *maladie du langage* », et les légendes seraient les interprétations humaines des grands phénomènes de la nature. Son exposé, clair et vivant, séduisit les lettrés. Mais il sentit la fragilité des comparaisons des noms propres de dieux et l'excessive ingéniosité des explications en honneur dans l'école philologique.
33. « *Vous pouvez penser, écrit-il à Angelo de Gubernatis en 1872, si j'ai souffert depuis deux ans : le but de ma vie était de travailler à l'union des deux pays* ». Il ajoute : « *L'absolu manque de générosité qui s'est révélé chez les Allemands et particulièrement chez les représentants de la science allemande a été une des plus grandes déceptions de ma vie. Il a fallu descendre de beaucoup de degrés des hommes que je tenais en haute estime.* »
34. Bréal exprime les opinions dominantes de l'époque : « *Nous avons vu d'aussi près que possible les folies et les crimes de la Commune. [...] Quelques balles dans notre appartement, une explosion de poudrière, les fédérés et les Versaillais dans la maison, deux obus éclatant dans la cour, voilà en peu de mots le récit de nos aventures.* »
35. « *C'est ce qu'on peut appeler la sémantique* » Lettre du 14 avril 1879 à Angelo de Gubernatis, CIUREANU (Petre), art. cit., p. 460.
36. Il interrompt alors son journal : « *Tout est fini pour moi. C'est le moment de fermer ce livre destiné à mes enfants.* » Texte dans DÉCIMO (Marc), op. cit., p. 74.

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

37. BOUTAN (Pierre), op. cit., p. 20-21. Maurice Tayler, du *Figaro*, après l'échec de la candidature de Brunetière au Collège de France, écrit ce passage éloquent : « [...] *En sorte que M. Bréal, qui est juif, expulse, lui juif, et en tant que Juif, M. Brunetière Catholique, et l'expulse, comme catholique, d'un Collège appelé Collège de France, c'est-à-dire d'un pays qui n'a jamais existé que comme terre et pays du Catholicisme ! [...] D'instinct, et quoique professeur au Collège de France, qui est plutôt avec lui le collègue de Judée, il est le représentant de la Cité dispersée qui trouble, dissocie et détruit la cité assise !* » L'article a été conservé par BRÉAL. Cité dans DÉCIMO (Marc), op. cit., p. 16. Le journaliste fait un contresens complet sur l'attitude véritable de Michel Bréal, dont la vie se caractérise, comme pour son père, par l'esprit de conciliation et de justice. On comprend pourquoi Bréal n'écrira plus, après l'Affaire, dans la *Revue des deux Mondes*, dont Brunetière était devenu le directeur.
38. BRÉAL (Michel), *Pour mieux connaître Homère*, Librairie Hachette, 1906.
39. « *Ce que nous avons appris dans Saussure, c'est que les signes un à un ne signifient rien, que chacun d'eux exprime moins un sens qu'il ne marque un écart de sens entre lui-même et les autres.* » MERLEAU-PONTY, *Sur la phénoménologie du langage*, communication au premier colloque international de phénoménologie, Bruxelles, 1951, repris dans *Signes*, Gallimard, Paris, 1960, p. 49.
40. Louis Havet, cité par DESMETS (P.) et SWIGGERS (P.), *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*, *Orbis Supplémenta*, t. 4, Peeters Leuven, Paris, 1995, p. 8.
41. *Le Trésor de la Langue Française* comporte huit pages d'exemples pour illustrer les différentes significations du mot sens.
42. Le jeune Gargantua prouvait avec ses doigts à sa mère qu'« *il n'y a pas de science des manières de signifier* ». C'est qu'il existe au moins deux acceptions du terme « *sens* », celle d'orientation ou de direction, d'une part, celle de valeur ou de signification, d'autre part : « *De modis significandi non erat scientia* » Rabelais, O. C., La Pléiade, Gallimard, 1994, Gargantua, p. 43. Cf. note 18 p. 1102.
43. Yakov Malkiel, *Les frères d'Armestetter et l'aube de la philosophie française*, *Revue des études juives*, CVIII, 1994, p. 386-387.
44. Bréal fut la cheville ouvrière de la Société de linguistique de Paris, depuis presque sa fondation (1866) et dont il devint le secrétaire en 1868. C'est lui qui dirigeait la publication des « *Mémoires* » de la société ; il a collaboré à chacun des dix-huit volumes parus jusqu'à sa mort, en 1915. En 1897, dans son *Essai de sémantique* (5<sup>e</sup> édition en 1911), il a créé un nouveau mot « *sémantique* » pour désigner une science encore dans sa nouveauté : l'étude des changements qui affectent la signification des mots et des formes grammaticales. « *Sémasiologie* », proposé auparavant, était pédantesque.
45. BRÉAL (Michel), *Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et introduction historique*. Paru, en 1873, dans la Bibliothèque de l'École des hautes études. Si les *Tables Eugubines* ont un réel intérêt pour l'archéologue qui y trouve des renseignements sur un antique culte agraire, elles ont une valeur inestimable pour le linguiste qui y découvre à peu près tout ce qui a subsisté d'un ancien dialecte de l'Italie, l'ombrien.
46. « *Les mots qui étaient, pour ainsi dire, enfermés en eux-mêmes, contractent peu à peu des liens avec les autres mots de la phrase. Celle-ci, quoique toujours composée de petites pièces immobiles et rapportées, nous apparaît transformée. Elle est tantôt comme une œuvre d'art ayant son centre, ses parties latérales et ses dépendances, tantôt comme une armée en marche dont toutes les divisions se relient et se soutiennent.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 204.
47. « *Il faut (c'est la condition primordiale) que, malgré la présence de deux termes, le composé fasse sur l'esprit l'impression d'une idée simple. [...] C'est la condition*



## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

*nécessaire et même la condition suffisante. Ainsi, en français, beau-frère, belle-fille, grand-père, quoique n'ayant rien qui les distingue extérieurement, sont des composés, parce que l'esprit, sans s'arrêter successivement sur les deux termes, ne perçoit plus que l'ensemble. [...] Aussitôt que l'esprit réunit en une seule idée deux notions jusque là séparées, toutes sortes de réductions ou de pétrifications du premier terme deviennent possibles. Mais ce sont là des faits accessoires, dont la présence ou l'absence ne change rien au fond des choses. La vraie composition a son critérium dans l'esprit. »* BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 161-162.

48. Exemple de généralisation : *arriver*, « *toucher la rive* » dans le langage maritime, « *atteindre le lieu où l'on voulait aller* » aujourd'hui. Exemple de glissement de sens : latin *coxa*, « *hanche* » > français. *cuisse*.
49. « *Les métaphores ne restent pas enchaînées à la langue où elles ont pris naissance. Quand elles sont justes et frappantes, elles voyagent d'idiome à idiome et deviennent le patrimoine du genre humain.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, Gérard Montfort, Imago Mundi, (reprint) 1982, p. 134.
50. « *J'ai autrefois proposé d'appeler du nom de contagion un phénomène qui se présente assez souvent, et qui a pour effet de communiquer à un mot le sens de son entourage. Il est bien clair que cette contagion n'est pas autre chose qu'une forme particulière de l'association des idées.* » BRÉAL (Michel), *Essai...*, op. cit., p. 205. Ainsi par glissements successifs la sémantique passe constamment d'un sens à un autre : « *C'est le propre de l'association des idées qui s'accroche souvent à des rapports très légers et très divers. La foule des mots est sans doute ainsi dérivée d'un très petit nombre de racines et le vocabulaire des primitifs dont nous sortons était sans doute très pauvre.* » MOUSSAT (Émile), *Ce que parler veut dire*, Éd. J. Oliven, Paris, 1958, in 12, t. 4, p. 76.
51. Bréal a compris que les différentes parties d'une langue sont dans une dépendance mutuelle et comment, en développant outre mesure l'une d'elles, on s'expose à en affaiblir quelque autre : « *En matière de langage, la signification est le grand régulateur de la mémoire ; pour prendre place dans notre esprit, les mots nouveaux ont besoin d'être associés à quelque mot de sens approchant. Le peuple a donc ses synonymes, qu'il dispose et subordonne selon ses idées. A mesure qu'il apprend des mots, il les insère parmi les mots qu'il connaît déjà. Rien d'étonnant à ce que ceux-ci subissent un déplacement, un recul.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 28. Bréal évoque les groupes articulés et propose même de mettre des traits d'union dans les langues qui ne s'en servent point. Sur ce point, il est opposé aux réformateurs qui, depuis, ont supprimé les traits d'union.
52. « *Nous avons l'habitude de faire une distinction entre le courage actif, qui va au-devant du danger pour le combattre, et le courage passif, qui consiste à supporter la mauvaise fortune avec égalité d'âme. Bien que pouvant exister chez le même homme, ce sont, au fond, deux sentiments différents, comme on peut le voir en observant où conduit l'exagération de l'un et de l'autre. Poussé trop loin, le courage actif aboutit à la témérité ; le courage passif, porté au-delà de la juste mesure, dégénère en apathie. [...] Personne aujourd'hui ne songerait à nommer du même mot deux idées aussi différentes que le plaisir des sens et le plaisir idéal causé par le sentiment tout intime de l'espérance. [...] L'esprit, comme on l'a dit, consiste à voir la différence des choses semblables. Cet esprit se communique jusqu'à un certain point par le langage, car à reconnaître les différences que les mieux doués ont été d'abord seuls à sentir, la vue de chacun devient plus perçante.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 30, 31 et 38. Le langage nous révèle un fait de psychologie : l'esprit, qui associe volontiers les idées par couples, aime à souder entre eux des contraires, en leur donnant même extérieur : « *En même temps que cela aide la mémoire, cela donne plus de relief à la parole.* » BRÉAL (Michel) ; op. cit., p. 68.

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

53. « A toute époque, chez toutes les nations, il s'est trouvé des puristes pour protester contre ces emplois. Mais ceux qui forment le langage, voulant avant tout être compris, et être compris aux moindres frais, s'inquiètent peu de la provenance des matériaux qu'ils mettent en œuvre. » BRÉAL (Michel), *Essai...*, op. cit., p. 68. L'irradiation explique les contaminations de sens entre des mots de forme proche sur le plan phonétique.
54. « Il n'est pas douteux que le langage désigne les choses d'une façon incomplète et inexacte. Incomplète : car on n'a pas épuisé tout ce qui se peut dire du soleil quand on a dit qu'il est brillant, ou du cheval quand on dit qu'il court. Inexacte, car on ne peut pas dire du soleil qu'il brille quand il est couché, ou du cheval qu'il court quand il est au repos, ou quand il est blessé à mort. » BRÉAL (Michel), *Essai...*, op. cit., p. 177. « Dans nos sociétés modernes, le sens des mots se modifie plus vite qu'il ne faisait dans l'antiquité et même chez les générations qui nous ont immédiatement précédés. Il faut y voir l'effet du mélange des classes, de la lutte des intérêts et des opinions, de la guerre des partis, de la diversité des aspirations et des goûts. » op. cit., p. 105-106. Les langues sont, par nécessité, condamnées « à un perpétuel manque de proportion entre le mot et la chose » Op. cit., p. 107. « On connaît les coupures au moyen desquelles les dictionnaires séparent les différents sens d'un même mot. La plupart du temps il s'agit d'un mot général dont le sens a été diversifié par restriction. [...] L'histoire peut seule donner aux mots le degré de précision pour les bien comprendre. [...] L'élargissement du sens est surtout fréquent avec les mots composés. Après avoir réuni deux termes pour faire un tout, on ne considère plus que l'ensemble. [...] On ne parlerait pas si l'on voulait ramener tous les mots à l'exacte portée qu'ils avaient au commencement. [...] L'élargissement de sens est un phénomène normal, qui doit avoir sa place chez tous les peuples dont la vie est intense et dont la pensée est active. » Op. cit., p. 110-112 et 122-123. Tout ce qui se trouve dans une idée se trouve dans le mot : « Mais si je prends un être réel, un objet existant dans la nature, il sera impossible au langage de faire entrer dans le mot toutes les notions que cet être ou cet objet éveille dans l'esprit. Force est au langage de choisir. Entre toutes les notions, le langage en choisit une seule : il crée ainsi un nom qui ne tarde pas à devenir un signe. » Op.cit., p. 178.
55. Pour Bréal, c'est la partie cultivée de la nation qui ralentit l'évolution du langage : « Là où les aristocraties se désintéressent de la langue nationale, cette évolution prend une marche accélérée. » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 22. Voir à ce sujet HATZFELD – DARMESTETER, *Dictionnaire Général de la Langue Française*, Ed. Delagrave, p. II : « Lorsqu'on embrasse les différentes acceptions d'un mot dans leur ensemble, il s'en dégage le plus souvent une notion commune qui les domine et les rattache les unes aux autres. Cette notion n'est point une notion abstraite et arbitraire ; elle a existé réellement dans l'esprit du peuple ; elle a été la raison supérieure des modifications que le sens a subies. La négliger ou l'ignorer, c'est supprimer l'élément essentiel de l'histoire du mot : car c'est omettre le point de vue selon lequel il a été considéré d'âge en âge, c'est-à-dire le fait principal qui a déterminé, en vertu de la logique de l'esprit humain, le passage d'une signification à l'autre. // Cette notion commune est facile à saisir dans certains mots, dont la simple logique a déterminé le développement. Ainsi, dans le mot bouche, la pensée va naturellement du premier sens à ceux qui en dérivent : bouche à feu, bouche de chaleur, les bouches du Rhône. »
56. MOUNIN (Georges), *Encyclopaedia universalis*, 16, 1988, article *sémantique*, p. 695.
57. Toute œuvre d'art implique une intention qui demeure virtuelle tant qu'elle n'est pas objectivée dans une forme concrète qui pourra s'analyser selon différentes méthodes scientifiques.
58. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 290-291.

Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

59. L'esprit net de l'auteur ne pouvait s'accommoder des théories allemandes sur l'écllosion spontanée et l'origine populaire de l'Iliade et de l'Odyssée. Bréal montre que la poésie homérique n'a un caractère ni barbare, ni primitif. L'art y est raffiné, la civilisation aristocratique, et sa date de création doit être moins ancienne qu'on ne l'a prétendu : « *On a pu constater une certaine analogie entre les idées de Bréal sur Homère et celles de Bédier touchant l'origine de nos chansons de geste.* » *Larousse mensuel*, n° 108, février 1918.
60. « *Ils sont du même sexe que ces innombrables divinités qui peuplaient le ciel, la terre, l'eau. Encore aujourd'hui, tant les choses ont de continuité – les philosophes qui raisonnent sur la Matière, la Force, la Substance, perpétuent plus ou moins cet antique état d'esprit.* » Bréal dit des mots ce qu'Anatole France disait des systèmes : « *Les systèmes sont comme ces minces fils de platine qu'on met dans les lunettes astronomiques pour en diviser le champ en parties égales. Ces fils sont utiles à l'observation exacte des astres, mais ils sont de l'homme et non du ciel. Il est bon qu'il y ait des fils de platine dans les lunettes. Mais il ne faut pas oublier que c'est l'opticien qui les a mis.* » *Le Jardin d'Epicure*, p. 33. Cité par BRÉAL, *Essai...*, op. cit., note 1, p. 253.
61. Discours de M. Edouard Chavannes, op. cit.
62. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 1.
63. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 7.
64. BRÉAL (Michel), *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette, 1877 ; p. 300-313.
65. Ils sont trop normatifs à son gré.
66. BRÉAL (Michel), *Conférence aux instituteurs de 1878*. Cité par BOUTAN (Pierre), op. cit., p. 168.
67. Selon Bréal, il n'y a pas lieu de craindre qu'on méconnaisse jamais l'importance du langage dans l'éducation du genre humain : « *Nous pouvons, avant tout autre avis, nous en remettre au sentiment des mères : leur premier mouvement est de parler à l'enfant, leur première joie à l'entendre parler, de le voir étendre son vocabulaire. A cette échelle on mesure ses progrès. Viennent ensuite les maîtres de tous les degrés, de toutes les sortes, dont l'art à chacun suppose le langage, quelquefois un langage spécial. Il existe unanimité sur ce point : en tout pays, dans l'antiquité comme de nos jours, en Chine et dans l'Inde comme à Athènes et à Rome, la langue fournit la matière du premier enseignement.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 245. Dans le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* publié en 1887 par Ferdinand Buisson, il rédige plusieurs articles dont celui intitulé « *Langue maternelle* » : il y présente tous les points de vue, y compris l'intérêt de l'étude du patois pour l'enseignement du français. Il préconise pour l'enseignement des langues vivantes la méthode directe.
68. « *Les mots sont des signes : ils n'ont pas plus d'existence que les gestes du télégraphe aérien ou que les points et les traits du télégraphe morse. Dire que le langage est un organisme, c'est obscurcir les choses et jeter dans les esprits une semence d'erreur.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 255. Son ouvrage se propose de créer une « *science des significations* » : « *D'une manière générale, le langage peut être défini comme la faculté d'instituer un objet quelconque comme signe.* » VENDRYES, *Langage*, p. 18. Par signe, il faut entendre tout symbole capable de servir de communication entre les hommes. Les signes peuvent être de nature variée. Il a y plusieurs espèces de langages. Il y a langage toutes les fois que deux individus, ayant attribué par convention un certain sens à un acte donné, accomplissent cet acte en vue de communiquer entre eux.

Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

69. « *La première idole, celle dont dérivent toutes les autres, c'est de voir dans la pureté de la langue quelque chose de semblable à la pureté de la race. Pour ceux qui voient les choses de cette manière, l'introduction d'un mot étranger est une contamination : un terme anglais ou allemand introduit en français est une tache imprimée à la langue nationale. Ce n'est pas chez nous que cette manière de voir se rencontre le plus fréquemment. Nos voisins, les Allemands, depuis un siècle, s'efforcent d'arrêter l'immigration des mots français.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 260.
70. « *Ils sont aussi vieux que la civilisation, car les objets utiles à la vie, l'outillage des sciences et des arts, ainsi que les conceptions abstraites qui consolident et affinent le sens moral ne s'inventent pas deux fois, mais se propagent de peuple à peuple, pour devenir le bien commun de toutes les nations.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 261.
71. « *Qui reconnaîtrait un bureau télégraphique dans Fernsprecht ? Ce désir de se fermer au dehors, une fois qu'il a reçu un commencement de satisfaction, va se glisser là où on n'attendait le moins.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 263.
72. Michel Bréal, humaniste, pacifiste et pédagogue, affirme, après Montaigne, que les mots sont au service de la pensée. Ainsi, « *c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le Gascon y arrive si le Français n'y peut aller !* » MONTAIGNE. Il a compris le sens des propos de ce dernier selon lesquels « *la plupart des occasions des troubles du monde sont grammairiennes* ». MONTAIGNE, *Essais*, II, 12, p. 518, Pléiade. Il a compris aussi qu'« *un parler ouvert ouvre un autre parler et le tire hors, comme fait le vin et l'amour* » MONTAIGNE, *Essais*, III, 1, p. 771.
73. Son action fut « *profonde, durable et bienfaisante* ». Discours de M. Edouard, op. cit.
74. Les créateurs de systèmes, pour aller de l'avant, se donnent une direction dans les deux sens du terme : orientation prospective et commandes bien en mains. Le deuxième sens conduit à rejeter les disciples déviationnistes. Ce ne fut pas le cas de Michel Bréal.
75. Il éprouvait peu de sympathie pour les équations algébriques des néo-grammairiens et pour les appareils enregistreurs de la phonétique expérimentale. Mais il avait, en 1881, cédé à Ferdinand de Saussure son enseignement à l'École pratique des hautes études et, en 1896, obtenu la création d'un laboratoire de phonétique au Collège de France.
76. BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 221.
77. « *On a coutume de séparer les sciences en deux domaines généraux, les sciences dites « dures » et les sciences dites « humaines ». N'oublions jamais cependant que ce sont toujours des hommes qui élaborent les théories scientifiques, y compris pour les sciences dures ! Ces dernières, qui sont autant de scénarios pour décrire et comprendre le réel, afin de le maîtriser, font largement appel à l'imagination des scientifiques, eux-mêmes marqués par le contexte social dans lequel ils travaillent. Ces théories ont souvent des soubassements métaphysiques qui ouvrent à la question du sens.* » MAGNIN, *Questions d'Infinis*, Aubin, 2007, p. 9.
78. « *Entre les actes d'une volonté consciente, réfléchie, et le pur phénomène instinctif, il y a une distance qui laisse place à bien des états intermédiaires, et nos linguistes auraient mal profité des leçons de la philosophie contemporaine, s'ils continuaient à nous imposer le choix entre les deux alternatives de ce dilemme. Il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir qu'une volonté obscure, mais persévérante, préside aux changements du langage.* » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 6.
79. Evoquant l'importance de l'ordre de mots pour la signification, Bréal écrit : « *On peut supposer que les actes officiels, tels que chartes, diplômes, actes publics ou privés, contrats de toute nature, où il était plus important d'éviter toute équivoque, ont les premiers introduit l'habitude d'une construction uniforme, de même que ces actes officiels (il n'y a là nulle contradiction) ont cherché à retenir le plus longtemps les*

## Michel Bréal (1832-1915) : un homme des marches

*désinences. Les deux moyens, employés simultanément, devaient concourir au même but. [...] On connaît ces serrures à secret dont le mécanisme joue à la condition que les pièces soient disposées selon un arrangement concerté à l'avance. Nos langues modernes en sont un peu là. Modifiez l'ordre : ou le sens sera modifié ou l'on cessera de comprendre. [...] Chaque peuple est tenté de trouver qu'il a les pieds où il faut les avoir et qu'il met les mots à la vraie place. On peut fort bien, sans manquer à la logique, construire un autre ordre. » BRÉAL, *Essai*, op. cit., p. 218.*

80. Dans sa leçon au collège de France de 1866, Michel Bréal ne voit pas une décadence dans l'éloignement du sens d'un mot de son sens primitif. La supériorité des temps nouveaux résulte de la mise en œuvre, aussi en matière de langue, de l'avancée des progrès humains : « *L'histoire de la langue n'obéit donc pas à un principe qui lui soit propre ; elle marche toujours d'un pas égal, sinon avec l'histoire politique, du moins avec l'histoire intellectuelle et sociale du peuple.* »
81. La polysémie n'est pas la contradiction : celle-ci apparaîtrait si on « aplattissait » l'histoire sans tenir compte des évolutions et des contagions : « *Écoutons Littré : « Aucun, quelqu'un. – Rien, quelque chose. » On voit quelle est la distance entre le sens originel et le sens produit par le long séjour dans les phrases négatives. [...] « Quand je dis : « Cet homme a perdu tout ce qu'il avait », j'emploie deux fois le même verbe avoir sans que personne en soit choqué, tant le changement d'emploi a fait du verbe auxiliaire un mot d'espèce à part. C'est ainsi que le langage, sur le stock héréditaire, prélève un certain nombre d'expressions dont il fait des outils grammaticaux. Celui qui ne les a jamais connus qu'en ce dernier rôle, a de la peine à s'imaginer qu'il fut un temps où ces mêmes mots avaient leur signification propre. [...] C'est la raison pour laquelle l'étymologie, quand elle se trouve en présence d'une langue moderne, sans avoir des documents plus anciens pour l'éclairer et lui servir de guide, erre à l'aventure. » BRÉAL (Michel), *Essai de sémantique*, op. cit., p. 206-207 et 213.*